

ÉDITO

Fraîchement réélu, le Président de la République inaugure son deuxième quinquennat sur fond de hausse de prix aggravée par la guerre en Ukraine. Au chef de l'état à tenir le cap car la crise

internationale s'annonce durable. Dans le contexte actuel, notre pays a besoin d'un capitaine de navire qui ne se dérobe pas aux premiers écueils.

Toutefois il lui reste encore à franchir l'étape décisive des élections législatives. Le taux de participation sera la clé des équilibres à l'Assemblée Nationale. Aux électeurs de faire entendre leur voix et de dire s'ils donnent un chèque en blanc ou pas à la nouvelle première ministre choisie par notre Président.

Au niveau communal, durant les deux premières années de ce mandat, nous avons réduit la voilure de nos investissements afin de redonner plus de souplesse à notre trésorerie. Pour 2022, le vote du budget a validé des travaux conséquents et le Conseil a fait le choix de ne pas augmenter les taux des impôts locaux. Comme nous nous y sommes engagés, nous suivons toujours un calendrier de réfection et de mise en sécurité de notre voirie qui s'était sérieusement dégradée ces dernières années.

La période estivale des festivités sur la commune s'annonce riche. Avec le premier temps fort, ce samedi 25 juin, l'humoriste Daniel Villanova nous dévoilera son dernier spectacle «SEPT JOURS SUR SETE». Ce sera un réel plaisir pour nous de participer ensemble à ce moment de détente et de bonne humeur !

Bien vôtre,
Jacques Pépin

VOTE DU BUDGET

Réuni le 15 avril dernier sous la présidence du maire, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le budget 2022 présenté par André Dumas, Adjoint aux finances :

• **Le taux des taxes foncières reste inchangé !**

43.52% pour le foncier bâti (part communale 18,87 % + part départementale 24,65%). Le transfert du taux départemental aux communes est neutre pour les contribuables.

61.16% pour le foncier non bâti

• **Les chiffres clés :**

Investissement : **295 675.48 €**
Fonctionnement : **687 566.80 €**
Total budget : **983 242.28 €**

• **Principaux travaux d'investissements programmés en 2022 :**

Mise en sécurité de la voirie communale : réfection route de Jaumitre (800m) et 1^{er} tronçon route de Chalserre (*estimation des travaux 54 720 € / financement : 25% département et DETR 40%*).

Transition énergétique : terminer la modernisation de notre parc d'éclairage public, une trentaine de points lumineux restent à équiper en LED (*estimation des travaux : 42 500 € / financement : 30% SMEG et 34.8% PNC*).

Entrée du village de Ste Cécile : construction d'un parapet en pierre de schiste qui remplacera la glissière de sécurité en partie endommagée et mise aux normes des wc publics pour leur accessibilité aux handicapés (22 000 €).

Église : prise en charge des études pour la tranche 2 des travaux (16 500 €).

Bâtiments communaux : remplacement d'une chaudière (appartement H^{te} Levade), travaux climatisation (mairie), rénovation de l'appartement de l'ancienne poste (*pour un total de 20 000 €*).

Route départementale : dans le cadre du budget voté le 7 janvier dernier, le Conseil Départemental a programmé la réfection en bicouche de la totalité de la RD 328 sur 1800 m (depuis la montée Titoune jusqu'à la Boissonade).



Proximité

• **La fibre :** C'est officiel, les premiers raccordables du bas de la commune seront éligibles le 27 juin prochain. Les autres administrés devront encore s'armer de patience et attendre le déploiement du réseau optique.

• **La période de débroussaillage bat son plein**, elle est toujours impatiemment attendue par tous les riverains. Rappelons que la commune possède plus de 30km linéaires de voirie communale. Nous avons fait à nouveau appel à Félix Odetto, notre prestataire, pour les accotements des routes communales et des écarts tandis que Florent Soulier et Jean René Cornubet (embauche saisonnière) assure l'entretien des coeurs de village et du lotissement des Lumières.



Jean René et Florent

• **La gestion des encombrants** fait partie des premières actions mises en œuvre dans la nouvelle politique de valorisation des déchets d'Ales Agglomération. A compter du lundi 11 juillet 2022, beaucoup de communes, dont la nôtre, reprendront la gestion de cette compétence. Donc à partir de cette date, la collecte sera assurée par notre service technique le premier et le troisième lundi du mois selon les quartiers. Elle se fera sur prise de rendez vous en mairie. Merci de déposer vos encombrants devant votre domicile le week end précédent la collecte.

En exclusivité pour notre lettre, Daniel Villanova répond à nos questions :

D'où est née votre vocation d'artiste ? Je me souviens toujours avec bonheur des moments passés en famille autour du poste de radio, les dimanches matin, à rire de bon cœur aux sketches de Bedos, Alex Métayer, Raymond Devos, Fernand Raynaud...

De quand datent vos débuts ? J'ai abordé la scène en professionnel en 1980, d'abord dans des compagnies à Paris avant de commencer ma carrière en solo avec mes propres textes, en 1984, avec un spectacle qui s'intitulait « Entrez sans me frapper » (On n'est jamais trop prudent !).

Quelques mots sur votre nouveau spectacle...

Il s'intitule « 7 jours sur Sète », une histoire de jumelage entre mon village imaginaire de Bou-rougnan et la ville de Georges Brassens. Laquelle de ces deux cités est la plus déjantée, la plus délirante, la plus iconoclaste ? Là est la question... Et ce n'est pas triste, croyez-moi...

Que vous évoque notre commune ?

Je suis un amoureux de ce coin des Cévennes. Sainte-Cécile et ses gens me conviennent. J'y viens toujours avec un grand plaisir.



Mairie : 04 66 54 81 26
En cas d'urgence : 06 32 04 05 11
Agence postale : 04 66 34 14 80



mairie.saintececile@nordnet.fr



Le Village - 30110 Sainte Cécile d'Andorge

Ouverture mairie : du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Le maire reçoit sur RDV le lundi à partir de 15h.

RETOUR EN IMAGES

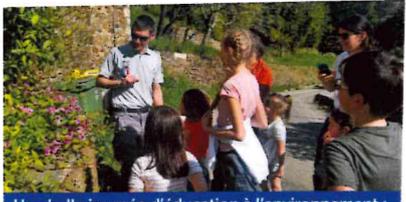
Une année scolaire bien remplie !



Sortie au Cratère d'Alès. Vive le train !



Le carnaval remporte toujours un franc succès chez nos élèves.



Une belle journée d'éducation à l'environnement : les élèves encadrés par les agents du Parc National des Cévennes et par leur enseignante ont planté quatre arbres mellifères.



Une dernière sortie aux jardins ethnobotaniques de Rousson. Bientôt les grandes vacances !

Une rentrée 2022 sous de meilleurs auspices

Comme elle s'y était engagée, la mairie a rénové deux appartements communaux au village. Des familles y emménageront bientôt et leurs enfants seront scolarisés à St^e Cécile dès la rentrée prochaine. Des nouveaux élèves qui confortent la pérennité de notre école.



Cédric et Luc finalisent la rénovation de l'ancienne poste

SAISON TOURISTIQUE : NOS PÔLES MAJEURS



La Cévenole...c'est parti !

Organisée par l'Office Municipal des Sports du Pays Grand Combien, la randonnée Sports/Santé a récemment emprunté «la Cévenole», nouvelle voie verte, entre Sainte Cécile et le Collet de Dèze.

En effet, les travaux de la tranche 1 sont enfin terminés. Deux tronçons viennent d'être ouverts aux deux stations terminus : l'un du côté de Florac, l'autre du côté de Sainte Cécile.

On peut considérer que cette randonnée en vallée longue est un premier « tour de chauffe ». Il sera cependant important d'officialiser prochainement l'ouverture de la Cévenole afin d'associer celles et ceux qui ont tant œuvré pour concrétiser ce projet touristique.

Cette journée a commencé par un petit déjeuner en terre Cambalut offert par la municipalité de Sainte Cécile. Ensuite, les participants ont pu assister à une conférence de qualité du professeur en cardiologie Christian Bénézis. Ce dernier a su convaincre la quarantaine de participants de se maintenir en bonne santé en pratiquant une activité sportive, adaptée à leur condition et leur âge. Bravo à Jean Christophe Gosse et son équipe de L'OMS pour l'organisation de cette randonnée dont le kilométrage a été allégé... grâce au TAC !

Le TAC circulera en période estivale les dimanches, lundis, mardis, mercredis, jeudis : 15h30 et 16h30. Les vendredis 10h et 11h.
Tarifs : adulte 5 € /enfant (moins de 12 ans) 3€ /famille 12 € (forfait).

SCOOOP

La commune en partenariat avec la base nautique des Camboux, offre 2h d'activité aux enfants de moins de 18 ans de la commune. Ces heures peuvent être prises en deux fois tout l'été, le matin de 10h à 12h uniquement. Les bons nominatifs sont à récupérer à l'accueil de la mairie avec un justificatif de domicile des parents. Réservation des activités obligatoire.

MAIS ENCORE...

NOUVEAUX RÉSIDENTS : 18

nouvelles familles ont répondu à l'invitation de la municipalité, le 1^{er} avril dernier. Pour les petites communes comme la nôtre, cette cérémonie suscite une résonance particulière. Ainsi durant ce mandat, nous marquerons l'événement chaque 2 ans. Cette rencontre a permis aux participants de se présenter qu'il s'agisse des élus, des arrivants, des producteurs et artisans locaux mais aussi des Présidents d'associations acteurs de notre petite commune.



LES DÉLICES D'ELLOÉ,

telle est la nouvelle enseigne du café Nogaret. Nous sommes très heureux que le café réouvre ses portes après une trop longue période de fermeture. Frédéric



Scherrer et Allan Scardicchio, les deux nouveaux gérants, arrivent de Marseille pour faire revivre cet établissement emblématique de la Haute Levade. Nous espérons que nos administrés profiteront de ce service indispensable à la vie sociale et amicale d'un village.

REPAS DES AÎNÉS : même si les contraintes sanitaires sont à ce jour levées, le virus n'a pas disparu. Aussi la commission des affaires sociales prépare ce repas qui pourrait se faire à l'extérieur au mois de septembre. Ceci permettrait à nouveau de favoriser la rencontre !

AGENDA DE L'ÉTÉ

• **SAMEDI 25 JUIN, 20h30 place de La Haute Levade**
SOIRÉE VILLANOVA

(12 € adulte / 6 € moins de 18 ans), buvette

• **SAMEDI 30 JUILLET, 21h place de La Haute Levade**
GRAND PRIX DE LA CHANSON - gratuit, buvette

• **DIMANCHE 14 AOÛT, 21h place de l'église**
CINÉMA DE PLEIN AIR « Antoinette dans les Cévennes » de Caroline Vignal (2020)
(prix unique 4€), buvette

• **VENDREDI 26 AOÛT, 9H**
début de la journée promotion de la voie verte St^e Cécile via le Collet
(Renseignement au 06 52 92 07 81)

NUMÉROS UTILES

• Appel d'urgence européen	112
• Pompiers	18
• SAMU	15
• Gendarmerie	17
• Violences conjugales	3919
• Enfance maltraitée	119
• E.D.F.	09 73 04 76 71
• Urgence dépannage	09 72 67 50 30
• Service des eaux (REAAL)	04 66 54 30 90
• Trésor Public	04 66 34 08 50
• Maison de santé Simone Veil	04 48 21 57 08
• FILIERIS	04 66 34 02 40
• Encombrants	0 800 540 540 (appel gratuit)